

Économie



QUELLE PRISE EN CHARGE DES ASSURANCES ?

Contrairement à la catastrophe naturelle, la catastrophe sanitaire n'est semble-t-il pas clairement définie juridiquement. C'est tout le problème : les assurances risquent de ne pas prendre en charge le risque d'épidémie / pandémie.

Ainsi, la perte d'exploitation sans dommage (seules 30 % des entreprises ont souscrit à une assurance de ce type) risque de ne pas être dédommée.

L'ASSURANCE : COUVRIR UN RISQUE INDIVIDUEL PAR LA MUTUALISATION

Le système d'assurance fonctionne pour les aléas individuels. Exemple : vous êtes assuré chez Axa. Si vous cassez votre voiture, votre assurance auto prendra les frais à sa charge. Elle peut le faire parce que l'ensemble des assurés auto Axa ne cassent pas leur voiture au même moment. Mais plus la crise est d'ampleur, moins le système d'assurance peut faire face !

Prenons l'exemple d'une catastrophe naturelle. Si elle touche une partie du territoire, les assurances sont mises à contribution. Mais dans le cadre d'une crise de grande ampleur, l'État doit de toute façon venir en aide aux assurances qui ne peuvent pas prendre en charge toutes les indemnités.

LE CAS DU COVID

Juridiquement la catastrophe sanitaire ne semble pas exister. Bruno Le Maire souhaite que les assureurs « *participent à l'effort de la Nation* »¹. Mais comment compte-t-il les contraindre ? Faudra-t-il les nationaliser ?

Que se passe-t-il si on réussit à mettre les assurances à contribution ? Au mieux on limitera l'impact sur le déficit à court terme. Mais l'État devra quand même agir vue l'ampleur de la crise.

Le problème est toujours le même : en cas de crise majeure, c'est toujours l'État qui doit prendre le relais (puisque c'est le seul à pouvoir créer ses propres ressources via le déficit) ! Mais la question qui se pose : doit-on sans cesse privatiser les profits (des assurances ici) et socialiser les pertes ?

On voit que le problème qui se pose est plus large : pourquoi avons-nous des assurances privées et pas un système d'assurance public et collectif ? Cela permettrait par exemple de les déconnecter des marchés financiers (le business model des assurances étant : gains sur les primes de risques et placement sur les marchés financiers).

Montreuil, le 20 mars 2020

1. <https://www.argusdelassurance.com/assurance-dommages/coronavirus-l-etat-met-la-pression-aux-assureurs-sur-la-perte-d-exploitation.162081>